

Organisation internationale pour les migrations



Mars 2005

MIGRATIONS

A photograph of a young child in a light blue shirt drinking from a clear plastic cup, held by a woman in a blue sweater. Another woman is smiling in the background.

**L'Asie du Sud au lendemain
du tsunami**

Rédacteur en chef :

Jean-Philippe Chauzy

Rédacteurs :

Christopher Lom, Jemini Pandya,
Niurka Piñeiro

Collaborateurs :

Le personnel de l'OIM dans le
monde entier

Comité de rédaction :

Gervais Appave, Laurentiu
Ciobanica, Jill Helke, Michele Klein
Solomon, Frank Laczko, Rudi
Maxwald, Robert Paiva, Yorio
Tanimura, Erica Usher

Mise en page :

Angela Pedersen

Traduction :

Pierre Nicolas

Photo de couverture :

Un bambin apprécie l'eau fraîche
fournie par l'OIM à un camp de
déplacés proche de Banda Aceh.

© Jonathan Perugia/OIM/OnAsia 2005

Migrations est publié tous les trois
mois en anglais, français et espagnol.
Pour tout renseignement et toute
correspondance, s'adresser à :

Organisation internationale pour les
migrations
C.P. 71, CH 1211 Genève 19, Suisse
Tél : +41.22.717 91 11
Fax : +41.22.798 61 50
E-mail : info@iom.int

L'OIM croit fermement que les
migrations organisées, s'effectuant
dans des conditions décentes, pro-
fitent à la fois aux migrants et à la
société tout entière. En tant
qu'organisme intergouvernemental,
l'OIM collabore avec ses partenaires
au sein de la communauté inter-
nationale afin de résoudre les pro-
blèmes pratiques de la migration ; de
mieux faire comprendre les ques-
tions de migration ; d'encourager le
développement économique et
social grâce à la migration ; et de
promouvoir le respect effectif de la
dignité humaine et le bien-être des
migrants.

ISSN 1813-2855

Migrations est disponible
sur l'Internet :

<http://www.iom.int>

Sommaire

L'OIM fait face à une situation de crise et
à une demande de services de migration

3

Les survivants d'Aceh se battent pour reconstruire
leurs vies anéanties par le tsunami

4

La construction d'abris rend un peu d'espoir
aux victimes du tsunami

8

Troubles de santé mentale : la face cachée du tsunami

12

Des étudiants réunissent des fonds pour les victimes
du tsunami

15

Les répercussions du tsunami sur les migrations
internationales

16

La participation au vote des Iraquiens expatriés :
une élection démocratique sur une échelle mondiale

19

Perspectives

23



© OIM 2005

Une exilée iraquienne exerce son droit de vote au Canada, l'un des 14 pays sélection-
nés en vue de la participation aux élections pour un Iraq nouveau et démocratique.

L'OIM fait face à une situation de crise et à une demande de services de migration

Les effets dévastateurs du tsunami en Asie et les élections en Iraq ont occupé la une des journaux durant les premières semaines de 2005. L'OIM était bien présente sur ces deux fronts.

Cette réputation qui est la nôtre aujourd'hui, nous la devons en partie à notre capacité à réagir rapidement et efficacement aux situations de crise et aux demandes de services de migration. Comme en témoigne le présent numéro de *Migrations*, je crois pouvoir affirmer que, cette fois non plus, nous n'avons pas failli à notre réputation, que ce soit sur le front du tsunami ou dans le cadre du programme mis sur pied pour permettre aux Iraquiens se trouvant à l'étranger de prendre part aux élections dans leur pays.

Dans deux des régions les plus durement touchées par le tsunami – l'Indonésie et le Sri Lanka –, l'OIM était déjà présente et active avant la catastrophe. Nous avons ainsi pu réaffecter rapidement nos ressources afin de venir en aide aux victimes, avec l'assentiment des autorités centrales et locales et l'appui de la population locale.

Tout au long des pages qui suivent, vous pourrez vous rendre compte de l'assistance que l'OIM a fournie aussitôt après la catastrophe. Dans une perspective à moyen ou à long terme, des efforts devront continuer d'être déployés pour restaurer les moyens d'existence et prendre en compte les répercussions de cette catastrophe en termes de migrations, celles-ci étant appelées à peser d'un poids particulier dans les années à venir. Bon nombre de ceux qui ont perdu leurs moyens d'existence seront tentés de partir en quête de travail à l'étranger. A ceux-là viendront s'ajouter beaucoup d'autres, qui exerçaient leur activité dans des secteurs tels que le tourisme et où les conséquences économiques du tsunami se feront très durement sentir, et ce bien au-delà de la vaste zone qui porte aujourd'hui témoignage des dévastations ainsi causées. Nous savons que nous resterons mobilisés dans ces régions pour les mois et les années à venir.

Lorsqu'a été prise la décision de permettre aux Iraquiens résidant à l'étranger de prendre part aux élections

pour l'Assemblée nationale transitoire en Iraq à la fin de janvier, l'OIM s'est trouvée dans l'obligation de mettre sur pied, dans un délai de 67 jours, 74 centres d'enregistrement au sein de 36 villes réparties sur 14 pays. Ce programme a ainsi permis à 265.148 Iraquiens expatriés, représentant 93,6 % des votants inscrits hors d'Iraq, de prendre part à ces élections organisées depuis l'étranger. Si ces chiffres sont impressionnants, ce que l'on retiendra surtout, c'est la fièvre suscitée par ces élections et l'enthousiasme manifesté par les électeurs, dont un grand nombre ont dû parcourir parfois des distances considérables. Les nationaux expatriés constituent une part importante de l'électorat pour bon nombre de pays, et les programmes qui leur permettent de prendre part au processus électoral constituent désormais un volet de plus en plus important de l'action menée par l'OIM en faveur des migrants.

Brunson McKinley
Directeur général



Les survivants d'Aceh se battent pour reconstruire leurs vies anéanties par le tsunami

Lorsqu'au matin du dimanche 26 décembre, le tsunami a frappé Aceh, la province d'Indonésie située le plus au nord, il a laissé derrière lui près d'un quart de million de morts et de disparus, présumés morts.

Le nombre exact des morts – peut-être un dixième de toute la population d'Aceh – ne sera jamais connu. La région sur laquelle ont déferlé ce jour-là trois ou quatre vagues gigantesques est incomparablement plus étendue que celles les plus durement frappées par l'homme au cours de conflits mondiaux comme Hiroshima ou Dresde. En effet, ce raz-de-marée géant a immédiatement rayé de la carte une bande côtière de 200 km de long jusqu'à 2 à 5 kilomètres à l'intérieur des terres.

Ceux des cadavres qui n'avaient pas été engloutis par la mer étaient partout, parfois recouverts, dans un paysage fait de boue, de gravas et de flaques d'eau : tout ce qui restait des jolies villes autrefois très animées de Banda Aceh et de la bande côtière occidentale.

Un mois plus tard, des équipes de volontaires masqués continuent de fouiller les décombres et les ruines, dans une odeur pestilentielle, à la recherche de cadavres en décomposition. Des camions chargés de housses noires, bleues et oranges continuent de sillonner les rues sous la pluie pour aller décharger leurs sinistres cargaisons dans des fosses communes excavées en bordure de route.

Ci-contre : Le docteur Yoko Ratnasari de l'OIM prodigue des soins à une patiente à l'hôpital Fakina de Banda Aceh.

© Jonathan Perugia/OIM/OnAsia 2005

Ci-dessus : Kristin Dadey de l'OIM et un pilote de la US Navy aident un homme blessé à descendre d'un hélicoptère.

© US Navy 2005



Lorsque le docteur Yoko Ratnasari de l'OIM s'est rendue à Banda Aceh dans le cadre d'une mission préparatoire OIM/OCHA deux jours après la catastrophe, elle a réalisé que le déluge s'était arrêté à 100 mètres des locaux de l'OIM.

Des répliques de plus de 6 sur l'échelle de Richter secouaient toujours la ville, désertée par les survivants qui avaient fui vers l'intérieur des terres. « Il

n'était vraiment pas facile de communiquer » assure-t-elle, « le téléphone ne fonctionnait pas, pas plus que le réseau électrique, et nous n'avions ni vivres ni carburant ».

Les premières équipes humanitaires à arriver sur place ont eu elles aussi le réconfort de trouver intacts les locaux de l'OIM – l'une des quelques organisations internationales présentes à Aceh avant le



© Jonathan Perugat/OIM/OnAsia 2005

Les enfants d'un camp de déplacés proche de Banda Aceh manifestent leur joie après livraison d'un chargement par l'OIM.

tsunami en raison du conflit ancien opposant le Gouvernement indonésien aux séparatistes de la province.

Nos locaux ont ainsi servi de base aux équipes de secours dépêchées sur place par diverses agences, dont USAID, AUSAID et ECHO, ce qui leur a permis d'appuyer les moyens civils et militaires indonésiens dès leur entrée en scène.

Le 30 décembre, soit quatre jours après la catastrophe, le premier convoi routier de l'OIM transportant du carburant, de l'eau et des génératrices a quitté Medan, la capitale de la province voisine du nord de Sumatra en direction de Banda Aceh. Dans le même temps, les premiers secours aériens indonésiens et internationaux ont commencé à arriver sur la base aérienne Sultan Iskandar Muda à Banda Aceh.

Kristin Dadey, chargée de programme de l'OIM en poste à Djakarta et dont l'activité habituelle s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la traite, a collaboré avec les militaires indonésiens et la marine américaine pour assurer le déchargement des avions et coordonner les premiers parachutages – par hélicop-

tère – de vivres et autres secours de la marine américaine sur le littoral ouest, dévasté et isolé du reste de l'île par le tsunami. « En l'absence de machines, nous avons dû décharger les cargaisons manuellement. L'ouverture des palettes contenant les vivres ne s'est pas faite sans mal, car nous n'étions pas équipés pour cela ».

Pierre King, un vétéran des opérations de l'OIM arrivé à Aceh le 3 janvier pour prendre l'opération en main, affirme que la majeure partie du travail est toujours faite à la main, mais que le volume des cargaisons s'est accru de manière exponentielle. Sous ses allures de baroudeur et dans sa tenue de terrain – casquette OIM, bermudas, t-shirt et foulard khmer autour du cou – il dirige habilement son équipe de 40 personnes à l'aide d'un émetteur-récepteur portatif dans lequel il doit hurler pour couvrir le bruit assourdissant des hélicoptères.

La boue, la chaleur et les meurtrissures aux pieds dues à la vingtaine de kilomètres parcourus quotidiennement autour de la base aérienne lui ont fait renoncer à ses bottes au bout d'une

semaine. A présent, il se déplace en tonges.

« Dès dix heures du matin, la piste est déjà bien encombrée. Ce sont au moins trente à quarante avions par jour qui viennent ici décharger leur cargaison de nourriture et autres secours » estime-t-il.

Lorsque l'équipe de Pierre King n'est pas occupée à ouvrir des palettes livrées par transport aérien et à transférer leur contenu à bord des hélicoptères, elle apporte un soutien logistique à des dizaines d'ONG et de détachements militaires étrangers venus porter secours à la population de Banda Aceh en mettant gracieusement ses camions à leur disposition.

« Nous avons 15 camions à l'aéroport qui effectuent de courts déplacements pour transporter leur personnel et leurs cargaisons. Mais nous les aidons aussi à installer leur camp de base, et à déposer des couches de gravier et des palettes sur le sol pour leur éviter de s'enfoncer dans la boue », ajoute-t-il dans un grand sourire.

Cette flottille de camions rassemblés à l'aéroport n'est qu'une petite partie de la

flotte de plus de 300 camions dont dispose l'OIM et qui relie désormais Jakarta à Medan, et Medan à Banda Aceh et à la ville côtière dévastée de Meulaboh. En janvier, l'OIM a acheminé plus de 5.500 tonnes de secours dans la province d'Aceh.

Une partie de ces secours a été distribuée par les autorités locales et les ONG, et une autre a été chargée à bord d'hélicoptères et de bateaux pour être distribuée sur la côte ouest, une autre encore étant distribuée directement par l'OIM dans les camps plus petits éparpillés tout autour de Banda Aceh et du district voisin d'Aceh Besar.

Arista Idris, chargée de programme assistante au bureau de l'OIM à Jakarta, qui a pris la tête d'une équipe de volontaires de l'Association musulmane Muhammadiyah, explique que, durant les premiers jours de la crise, les besoins étaient faciles à identifier. « Il nous suffisait de patrouiller en camion jusqu'à ce que nous rencontrions un petit groupe de déplacés. En fonction du nombre de familles composant le groupe, nous décidions sur place des quantités de riz, de pâtes et d'eau à leur donner » explique-t-elle.

Avec l'arrivée dans la province des agences spécialisées des Nations Unies



L'infirmière Rose Marie Baguios vaccine une petite fille dans le cadre du Programme OIM d'immunisation contre la rougeole dans la province d'Aceh.

et d'un nombre sans cesse croissant d'ONG locales et internationales venues prêter main-forte, la coordination avec la communauté internationale est probablement devenue le principal défi à relever pour les planificateurs responsables de Bakornas, l'agence indonésienne de gestion des catastrophes.

L'OIM a pris soin de coordonner étroitement ses activités avec Bakornas et sa

contrepartie provinciale, Satkorlak, dès le début de la crise, et des relations ont aussitôt été nouées dès que l'OIM a donné suite aux demandes du Gouvernement, à savoir « de fournir et de distribuer l'aide humanitaire » et « de faciliter les transports de marchandises par voie terrestre et la distribution de l'aide humanitaire dans toute la province d'Aceh ».

Dès le 14 janvier, Bakornas a sollicité l'aide de l'OIM en vue de la construction d'habitations provisoires pour les familles ayant tout perdu dans le raz-de-marée. L'OIM a répondu favorablement en donnant son accord de principe pour la construction de quelque 11.000 logements préfabriqués. Les travaux ont d'ores et déjà débuté pour le premier millier de structures « semi-permanentes ».

L'OIM s'est en outre engagée à construire et équiper cinq centres de santé communautaires. Elle doit également former le personnel de ces centres, qui assureront eux-mêmes le bon fonctionnement des postes sanitaires satellites dans les villages. Chaque centre assurera des soins de santé pour une population comprise entre 10.000 et 30.000 personnes, se substituant ainsi aux 77 centres similaires détruits par le tsunami.

Christopher Lom, OIM Banda Aceh



Le personnel de l'OIM, assisté de marines américains défait les palettes de secours amenées sur place par des C-130 pour les transborder sur des camions de l'OIM qui les achemineront jusqu'aux hélicoptères.

Dans le cadre de l'appel éclair des Nations Unies, l'OIM lance un appel de fonds à hauteur de 73,8 millions de dollars pour fournir une assistance d'urgence aux victimes du tsunami dans la région. Au 14 février 2005, un total de 37,2 millions de dollars avait été recueilli sous la forme de promesses de dons auprès de l'Australie, du Canada, des Etats-Unis, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République de Corée, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse, ainsi que du secteur privé et de donateurs privés.



La construction d'abris rend un peu d'espoir aux victimes du tsunami



Vitjayasara est un pêcheur sri-lankais de 31 ans. Il bénit chaque jour le ciel que sa femme et son bébé aient survécu au tsunami. Leur habitation était face à l'océan Indien, sur la côte Est. Aujourd'hui, il se trouve avec sa famille à l'intérieur des terres dans le campement tentaculaire de Panichchenkerni, où se côtoient les tentes et les abris de fortune. Stoïque, il déclare « Ce n'est qu'un endroit où manger et dormir ; je ne voudrais pas y rester avec ma famille ».

Vitjayasara n'est pas le seul dans ce cas. Aujourd'hui, ce sont plus de 500.000 Sri-lankais qui se retrouvent sans logement au lendemain du tsunami.

Dans les jours qui ont suivi le raz-de-marée, la priorité absolue était de mettre les gens à l'abri, peu importe si c'était sous une bâche ou sous un toit de plastique ou de tôle ondulée.

L'expression « logement provisoire » contient en soi la notion de construction rapidement réalisée. Cependant, même les logements de fortune prennent du temps à

Ci-dessus : Construction d'un logement provisoire conçu par l'architecte indien Premendra Raj Mehta

© OIM 2005 (Photo: Virginia Moncrieff)

Ci-contre : Avec la catastrophe, les habitudes de vie ont changé.

© OIM/Natalie Behring/OnAsia 2005



Construction des logements provisoires de l'OIM au collège de la communauté Matara

se construire. Qu'il suffise de considérer tous les aspects à prendre en compte : trouver un terrain et traiter avec son propriétaire, faire amener les matériaux, trouver la main-d'œuvre et chercher une solution d'attente pour les sans-abris.

Au lendemain du tsunami, les familles ont massivement cherché refuge dans des bâtiments construits en dur, comme les temples et les écoles. Dans certaines régions du Sri Lanka, comme celle de Dickwella, située dans le district de Matara, sur la côte Sud, l'OIM a aménagé les bâtiment d'école à l'aide de cloisons faites de bois et de tôles de plastique pour préserver l'intimité des familles.

Dans les semaines qui ont suivi la catastrophe du 26 décembre, des camps provisoires sont apparus un peu partout dans la région du Sri Lanka frappée par le séisme. Dans les camps de l'OIM, les chantiers ont commencé par le nivellement des terres et la pose de blocs de béton devant servir de fondation aux abris. Ceux-ci sont de grands rectangles de 6 mètres sur 7,3 mètres divisés en quatre unités indépendantes de 3,6 mètres par 3 mètres. Des tôles en acier galvanisé, des poteaux en bois pour soutenir la toiture et une couverture faite de toile goudronnée résistante en forment le squelette. Chaque logement est pourvu

d'une porte abritée. Une famille peut s'y loger pour une durée d'un an au maximum.

Mais il faut du temps pour reconstruire des habitations et des villages entiers – généralement bien plus d'une année. Il faut réunir les ressources nécessaires et trouver les matériaux avant de pouvoir enfin mettre la construction de logements permanents en chantier. En raison du raz-de-marée, les villages et les maisons du Sri Lanka proches du littoral ne seront pas reconstruits. Il faudra trouver des terres pour loger les communautés à proximité, mais à bonne distance de la côte.

Le fait de se trouver confiné dans un logement de fortune au sein d'un village provisoire n'est pas sans conséquence sur la santé psychique des victimes, et l'OIM en est parfaitement consciente. Pour qu'elles puissent rebâtir leur existence, il est vital qu'elles retrouvent d'abord leurs habitudes.

C'est la raison pour laquelle l'OIM préconise une nouvelle approche du relogement des personnes déplacées – étape intermédiaire entre l'abri provisoire et la construction définitive.

Cette formule – baptisée « logement transitoire » par le Directeur général de l'OIM, Brunson McKinley – a été appli-

quée pour la première fois par l'OIM au lendemain du tremblement de terre de 2001 au Gujarat. L'architecte indien Premendra Raj Mehta est à l'origine de cette idée du logement semi-permanent faisant appel aux techniques de construction traditionnelles de l'Asie.

« Ce type d'habitation existe depuis des centaines d'années sur les littoraux sri-lankais et indien », affirme M. Mehta. « Il utilise des matériaux disponibles sur place que les artisans locaux peuvent assembler par eux-mêmes. De nouvelles méthodes de construction et de nouvelles techniques ont cependant fait leur apparition, et il est dans la nature humaine d'être attiré par ce qui est nouveau. La méthode traditionnelle est cependant rapide et facile, elle n'agresse pas l'environnement et fait appel à des ressources disponibles sur place ».

Élément essentiel de la structure, les murs de ces abris seront faits de torchis – dans le respect de l'écologie – mélangé avec du kajin (des feuilles de palmiers tressées). Quant à la couverture, elle sera faite d'un matériau appelé Anton Shelta – des tôles ondulées enduites d'un goudron obtenu à partir des boues rouges locales, qui se prêtent à merveille au climat tropical et sont largement utilisées au Sri Lanka. Seuls les clous seront en métal et



L'OIM a construit des logements provisoires pour plus de 100 familles dans l'enceinte du collège de la communauté Matara.

le béton servira uniquement pour les fondations. Tous les autres matériaux seront biodégradables.

Un autre avantage vanté par M. Mehta est le fait que, si de nouvelles catastrophes naturelles venaient à se produire, ces constructions ne tueraient personne.

« Là où les populations sont exposées à la véhémence des éléments, il importe que des éléments naturels entrent dans la composition des habitations. Que les habitations soient détruites importe finalement peu, ce qui compte, c'est qu'en s'affaissant, elles n'entraînent pas la perte de vies humaines. Lorsque des tremblements de terre se produisent, c'est habituellement la chute d'éléments de construction qui entraîne la perte de vies humaines et non le séisme lui-même ».

Les abris construits dans l'urgence s'accompagnent habituellement de latrines, de douches et de cuisines communes. Les logements transitoires que l'OIM a entrepris de construire seront constitués de deux pièces mesurant chacune 3,3 mètres sur 2,7 mètres, complétées d'un espace réservé à la préparation des aliments qui est situé en dehors de l'espace de vie et qui mesure 1,8 mètre sur 1,2 mètre. A cela s'ajoutent une petite salle d'eau et un cabinet de toilette mesurant chacun 1,5 mètre sur 1,2 mètre. Chaque habitation sera construite sur une fondation d'au moins 8,5 mètres par 5,4 mètres.

Ces logements transitoires présentent l'avantage d'offrir ce que M. McKinley

appelle un environnement sûr, dont les personnes déplacées ont un besoin vital pour reconstruire leurs existences. « La mise à disposition d'un tel logement constitue une étape psychologique importante. Il ne faut pas en sous-estimer la valeur. Il s'agit de faire clairement savoir à ces gens qu'ils ne passeront pas toute leur vie dans cette habitation, mais que celle-ci durera au moins quelques années et qu'ils pourront ainsi libérer les écoles, les espaces publics, les temples ou les campements provisoires ».

En effet, ce type de logement a une durée de vie de plus de quatre ans. Selon Premendra Raj Mehta, il peut même durer plus longtemps à condition d'effectuer quelques modifications de structure et de le remettre en état. Et si une famille souhaite s'installer ailleurs, ce logement peut parfaitement être transporté par camion, précise Brunson McKinley.

Le secret de l'habitation transitoire est sa rapidité de construction, ce qui réduit d'autant le coût total. Comme l'explique M. McKinley, « A l'aide de compétences et de matériaux disponibles sur place, les gens peuvent rapidement apprendre comment construire eux-mêmes leur maison. La conception en est suffisamment simple. Elle ne demande pas de grandes connaissances techniques ni d'outils sophistiqués ».

En fait d'outils, il s'agit simplement de marteaux, de scies et de perceuses. Bon nombre des hommes déplacés par le tsunami – des pêcheurs et des agriculteurs pour l'essentiel – sont eux-mêmes susceptibles de savoir comment s'y prendre et pourraient donc aider les autres.

Pour les personnes déplacées partout au Sri Lanka, ces logements transitoires pourraient marquer le début d'un retour à la vie normale. C'est ce que tous attendent avec la plus grande impatience.

Virginia Moncrieff
OIM Colombo



Dans ce camp de la côte Sud du Sri Lanka, construit dans l'urgence dans le district de Devinuwara à Matara, les familles étaient désireuses d'emménager dans les logements de l'OIM avant même qu'ils soient terminés.

Troubles de santé mentale : la face cachée du tsunami



Les enfants sont parmi ceux qui ont été le plus affectés par le tsunami.

© OIM/Natalie Behring/OnAsia 2005

Dans les camps de fortune du Sri Lanka, tous les visiteurs sont chaleureusement accueillis. Émergeant de tentes identiques alignées sous un soleil de plomb de part et d'autre d'allées identiques, des hommes et des femmes vous souhaitent la bienvenue en souriant. Rapidement, vous êtes entouré de centaines d'enfants qui vous mitraillent de leurs saluts : « Hello ! Hello ! What is your name ? (quel est ton nom?) » – les seuls mots d'anglais qu'ils connaissent pour la plupart d'entre eux.

Les Sri-Lankais mettent un point d'honneur à accueillir les visiteurs par un sourire et des mots de bienvenue. « Il faut donner des gages d'hospitalité, quelles que soient les circonstances » explique le psychologue sri-lankais Marsha Cassiere-

Daniel. « Même si vous avez le cœur brisé, vous n'en laissez rien paraître à un visiteur. Ce ne serait pas convenable ».

C'est ainsi que, dans les campements et les communautés, les gens s'efforcent tant bien que mal de continuer à vivre sans rien laisser paraître de leur mal-être aux étrangers. Mais que se passe-t-il réellement dans leur tête? Sont-ils sujets à la dépression et au stress, et souffrent-ils de traumatismes qui peuvent et devraient être traités?

L'Organisation mondiale de la Santé a énoncé des directives en matière de santé mentale dans lesquelles sont pris en considération les effets psychologiques et sociaux d'une situation de crise. En se concentrant non seulement sur les émo-

tions et le comportement individuels, mais aussi sur le soutien que peuvent apporter les familles, les ménages, les villages et les communautés, ainsi que sur la culture et les traditions, il est possible d'avoir une approche plus holistique d'une population exposée à des conditions extrêmes.

Les statistiques montrent que seuls 2 à 5 % d'une population présentent de graves problèmes de santé mentale après avoir subi un traumatisme majeur.

Cela étant, les pertes occasionnées par le tsunami sont immenses, que ce soit en termes de vies humaines, de familles, de logements, de possessions, de moyens d'existence, de main-d'œuvre qualifiée ou de communauté. Ce n'est pas de cerner le problème qui pose des difficultés, mais



Un agent de l'OIM s'entretient avec des survivants du tsunami.

© OIM/Natalie Behring/OriAsia 2005

plutôt de trouver le moyen d'en parler et d'y remédier.

Selon Cassiere-Daniel, qui travaille pour le Programme de soutien psychosocial de l'IWTHI (Fonds international de soutien pour les traumatismes dus à la guerre et d'intervention humanitaire) dans la capitale du Sri Lanka, Colombo, le problème du diagnostic se pose déjà au niveau de la langue. « Il existe ici très peu de mots pour décrire les sentiments que l'on ressent », explique-t-elle. « Ce sont des concepts entiers qu'il faut traduire, et non seulement des mots ».

Les langues principales du Sri Lanka – le tamoul et le cinghalais – ne comptent que deux simples mots pour décrire les émotions. Vous ne pouvez pas être content ou maussade, extatique ou suicidaire, simplement « heureux » ou « triste ».

Marsha Cassiere-Daniel explique que cela pose un problème pour déterminer celles des victimes qui souffrent réellement d'un grave traumatisme, car les traducteurs ont du mal à interpréter des concepts abstraits. Mais elle estime par ailleurs que la nature de la communication au Sri Lanka fait que le risque d'observer de telles réactions est comparativement peu élevé.

« Les gens ici ne fonctionnent pas réellement sur un mode individuel. La cellule familiale a une grande importance et toute question est débattue en présence de chacun. Il serait impensable de vouloir

dénouer seul un problème. Les gens considèrent comme parfaitement normal de parler de questions tout à fait personnelles avec tout un chacun et en détail. Beaucoup de propos ainsi tenus pourraient faire figure de commérages, mais ils concourent en fait à un échange d'informations. Cela fait partie de notre culture », explique-t-elle. « Toutes les activités de la vie quotidienne se font ici en étroit contact avec les autres – travailler dans les champs, aller pêcher ou se baigner. Il y a un constant bavardage qui est en fait un mécanisme de défense ».

Lorsque des gens ordinaires font l'expérience d'un événement qui sort fortement de l'ordinaire, la meilleure chose qu'ils aient à faire est de retrouver un rythme de vie normal dans les meilleurs délais, analyse Isaac Jacob, un responsable sri-lankais de la protection de l'enfance travaillant pour l'UNICEF à Colombo. Selon lui, c'est mal connaître les usages locaux que de faire irruption dans les communautés en proposant conseils et solutions. C'est une assistance pratique qu'il faut leur offrir. Le retour à la vie normale et aux activités quotidiennes est l'indicateur qui témoigne que la vie reprend le dessus.

Jacob poursuit : « Si je m'aventurais à dire à l'une de ces personnes qu'elle est traumatisée et qu'elle a besoin d'aide, elle se sentirait profondément insultée. Ce dont elle a besoin c'est d'un logement et d'un travail. Elle veut qu'on lui dise

quelle tournure prendra sa vie. Il serait absurde de se focaliser sur les traumatismes. A quoi bon parler à une personne des traumatismes qu'elle a vécus si elle n'a rien à manger ? ».

Marsha Cassiere-Daniel renchérit : « Il faut que les gens puissent se rendre utiles. Pour cela, il faut ménager des espaces où les gens puissent cuisiner, faire en sorte qu'ils participent à la vie en communauté, par exemple en partageant la prise en charge des jeunes enfants, et qu'ils travaillent ensemble à divers projets à l'intérieur du camp, mais il faut aussi être attentif à ceux qui ne souhaitent pas participer. Même si la langue est un problème, il est toujours possible d'organiser des activités. C'est l'un des moyens de faire la preuve qu'un redémarrage est possible à partir de là où on est. Dans les camps, beaucoup de gens restent assis à attendre. Il faut s'efforcer de les mobiliser. »

Christina Moore, une consultante américaine du bureau de l'OIM à Bangkok, où elle s'occupe des problèmes de santé mentale, indique qu'il existe quelques repères universels permettant de s'y retrouver dans la problématique des traumatismes. « Pendant longtemps, nous avons appliqué le concept de la réaction de type 'fight or flight' (lutter ou abandonner) » indique-t-elle. « Aujourd'hui, nous avons pris conscience de la diversité des réactions en fonction du sexe. Les femmes ne réagissent pas sur le mode 'lutter ou abandonner' mais plutôt par une



Des enfants font voir leurs dessins à des membres du personnel de l'OIM.

© OIM 2005

approche consistant à nouer des liens et à prodiguer des soins. Elles ont tendance à chercher le moyen de rétablir des liens sociaux, à prendre soin des personnes plus vulnérables, à venir en aide et à communiquer ».

Si les femmes et les enfants paient un plus lourd tribut que les hommes aux catastrophes naturelles – essentiellement, selon Christina Moore, parce que dans ces situations, les femmes veillent à réunir les enfants et les personnes âgées –, elle se dit préoccupée par le fait que les hommes sont souvent laissés pour compte lorsqu'il s'agit de soins psychosociaux.

« Pratiquement personne ne propose de programmes systématiques pour venir en aide aux hommes. Nous les traitons durement, même dans les situations de catastrophe naturelle ou de crise », estime-t-elle. « Nous percevons les hommes comme les vecteurs d'une violence qui s'exerce souvent à l'encontre des femmes et des enfants, cherchant dans la boisson ou le jeu la réponse au stress qu'ils subissent. Si nous leur accordons le respect qu'ils méritent en leur qualité de chefs de famille confrontés à des choix parfois difficiles, et en tant que piliers sur lequel repose la famille, si nous nous donnons la peine d'écouter les motivations sur lesquelles ils fondent leurs choix et si nous leur apportons notre soutien, nous faisons grandement avancer les choses. Ces pré-

jugés à l'encontre de la population masculine lors de cataclysmes m'inquiètent beaucoup. Ils savent les efforts que déploient les conseillers psychosociaux dans ce type de situation. Au lieu d'aider les familles à mieux fonctionner ensemble, cela ne fait qu'ajouter au malaise qu'elles ressentent déjà ».

Les soins à apporter aux victimes de traumatismes se trouvent en outre compliqués par le manque de ressources disponibles sur le terrain. Selon Marsha Cassiere-Daniel, on ne trouve que peu de professionnels de la santé mentale au Sri Lanka et il en a résulté un urgent besoin de formation au niveau local. Le programme de soutien psychosocial a ainsi mis sur pied six ateliers consacrés à la résolution des problèmes, à l'écoute et au devoir d'objectivité.

A l'UNICEF, Isaac Jacob a aidé à former 70 diplômés en médecine de l'Université de Ruhuna aux techniques de conseil. « Nous leur donnerons une formation continue de six mois, à raison de quatre journées sur le terrain et d'une journée passée dans des ateliers consacrés aux techniques d'écoute et de communication », précise-t-il.

L'OIM a l'intention de mettre sur pied des activités psychosociales visant à favoriser la résilience des survivants en les gardant actifs et impliqués au sein de leur communauté. Cette aide visera jusqu'à

20.000 personnes séjournant actuellement dans des camps situés au sud et à l'est de l'île.

Aux côtés de l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres agences, l'OIM agit également pour faire face à la recrudescence des problèmes de santé mentale dans les communautés. Le renforcement des capacités des services sanitaires locaux pour la prise en charge de la petite partie de la population que cela concerne relève d'un plan à long terme de l'OIM.

En ce qui concerne les plus jeunes survivants du tsunami, les perspectives à long terme sont bonnes. « Les enfants sont les plus résilients », affirme Isaac Jacob. « Dans celles des communautés frappées par le raz-de-marée qui ne disposent que de maigres moyens publics, les enfants manifestent force et détermination. Ils ont certes été affectés, mais ils en ressortent plus forts. Ils récupèrent très vite ».

La fourniture par l'OIM de battes de cricket, de ballons de football et de raquettes de tennis dans les camps situés sur la côte Est contribue également à cette évolution positive. A telle enseigne qu'un groupe d'adolescents du camp d'Ampara a battu à plates coutures une équipe de l'OIM nettement supérieure en âge dans un match de cricket – le sport national de prédilection.

Des étudiants réunissent des fonds pour les victimes du tsunami

« Le moindre sou compte pour les personnes qui sont dans le besoin ». C'est en ces mots que Trudy Baylis, enseignante à l'école H.W. Smith de Syracuse (New York) encourage ses étudiants à manifester leur solidarité aux victimes.

Ce sont cependant ceux-ci qui ont pris l'initiative de rassembler des bouteilles, des boîtes en fer blanc et tout ce qu'ils appellent « les centimes du tsunami » pour aider l'OIM à assister les victimes de la catastrophe.

A ce jour, ils ont rassemblé 11.000 bouteilles, boîtes et cannettes, calculant qu'ils pourraient en transporter un millier dans la voiture de leur professeur pour les amener au centre de recyclage des déchets. Chaque bouteille ou boîte leur rapporte 5 cents.

Interrogés sur leurs motivations, les élèves affirment qu'ils se sont portés volontaires pour aider dès que la nouvelle de la catastrophe leur est parvenue et que chacun se sentait concerné, estimant que cela aurait aussi bien pu leur arriver à eux.

En plus du ramassage des bouteilles et des cannettes, ils ont entrepris une opération de collecte de piécettes de monnaie dont le produit sera versé au programme de secours de l'OIM en faveur des victimes du tsunami.



Des élèves de l'école H.W. Smith à Syracuse procèdent au ramassage de bouteilles et de boîtes en fer blanc pour venir en aide aux victimes du tsunami.

© H.W. Smith School 2005

Cameron Isaac, l'un des élèves mobilisés pour l'opération, tient à adresser ce message aux enfants des pays qui ont été dévastés par le raz-de-marée : « Tenez bon ! Vous n'êtes pas seuls. Nous allons vous aider. »

Le principal de l'école, Sharon Brinkrant, déclare : « Nous avons tenu une assemblée et les enfants ont placardé des affiches. Ils considèrent comme un scandale les problèmes auxquels sont confrontés les enfants à l'autre bout du monde. Nous sommes tous très enthousiastes à l'idée de pouvoir faire une donation de plus de 1.000 dollars, même si nous n'avons pas encore terminé nos collectes. »

Arianna Sposato, une élève de 5ème, déclare que, maintenant que les élèves ont entendu parler des cas de traite survenus dans ces régions et dont sont surtout victimes des enfants, leur intention est de mettre sur pied d'autres opérations similaires dans l'avenir. « Nous n'allons pas nous démobiliser de sitôt », affirme-t-elle, ce que confirme aussitôt Cameron : « Nous devons continuer ! »

L'école H.W. Smith accueille plus de 750 étudiants de toutes origines (plus

de 40) : Indonésiens, Népalais, Indiens, Kosovars, Bosniaques, Soudanais, Somaliens, Afghans et Ivoiriens notamment.

A Kingston (Jamaïque), les étudiants de l'école préparatoire St. Hugh ont eux aussi mis sur pied une opération de collecte de fonds destinée à appuyer les efforts de l'OIM pour venir en aide aux victimes du tsunami.

Le groupe d'étudiants mobilisés à cet effet, sous la houlette de Maria Clarke, une étudiante de 4ème année, et avec les encouragements des parents et des professeurs, a adressé un appel écrit aux familles, leur demandant de témoigner concrètement leur aide.

Afin d'informer les familles et les élèves sur les opérations de secours déployées par l'OIM, Maria et ses condisciples ont placardé une affiche donnant des informations sur l'OIM et ses activités d'assistance, et sur l'utilisation qui serait faite de leurs dons.

Les élèves de St. Hugh se sont mobilisés pour appuyer les opérations de secours après avoir pris part à la semaine annuelle de sensibilisation aux risques de tremblement de terre. Cette année, les enseignants ont plus spécialement mis l'accent sur le tsunami de décembre dernier et sur ses conséquences catastrophiques. Les élèves et les enseignants de l'école se sont d'ailleurs sentis tout spécialement concernés car une enseignante de la maternelle, Annette Gooneratne, d'origine sri-lankaise, est retournée avec les siens dans son pays d'origine peu avant le tsunami. Le personnel de l'école n'a eu aucune nouvelle d'elle depuis la catastrophe.

Ces élèves sont un exemple pour d'autres dans la société, et leurs enseignants sont fiers d'eux. L'OIM est heureuse de faire connaître les efforts qu'ils déploient et le soutien qu'ils lui apportent.



Les élèves de l'école préparatoire St. Hugh en Jamaïque

© OIM 2005

Les répercussions du tsunami sur les migrations internationales

Comment la catastrophe qui a frappé l'Asie le 26 décembre dernier se traduira-t-elle au cours des années à venir en termes de migrations internationales ? S'il est encore trop tôt pour répondre à cette question, on peut néanmoins déjà déceler des signes indiquant que le tsunami aura des conséquences sur ce plan et, de ce fait, sur les politiques migratoires d'un certain nombre de pays. Si, à juste titre, l'attention reste pour l'instant focalisée sur les secours, les décideurs se voient dans l'obligation de réfléchir à certaines implications de plus grande portée et à plus long terme en ce qui concerne précisément les migrations internationales. Nous nous proposons par conséquent dans cet article d'explorer brièvement de quelle façon la catastrophe du 26 décembre pourrait peser sur l'évolution dans ce domaine.

Diasporas

La première chose à observer est que tous les effets de la catastrophe ne seront pas forcément négatifs. En effet, celle-ci a montré comment les migrants de par le monde peuvent révéler leur potentiel de ressource mobilisable dans les situations d'urgence. Dès la survenance du séisme, les migrants asiatiques du monde entier n'ont pas perdu de temps pour réagir et ont organisé différentes formes d'assistance et de secours pour venir en aide à leurs pays d'origine. Ainsi, l'organisation Vishwa Hindu Parishad of America a récolté des fonds pour assister les victimes indiennes. D'autres communautés expatriées telles que la Thai Welfare Association in Australia offrent des services de conseil à ceux qui ont perdu des membres de leur famille.¹ En Afrique du

Sud, la Tamil Federation a lancé un fonds spécial pour venir en aide aux millions de personnes laissées sans abri par le tsunami.

Les diasporas offrent un potentiel gigantesque d'assistance au niveau des opérations de secours et de la reconstruction dans les zones dévastées. Les immigrants originaires d'Asie représentent un tiers de l'ensemble de la population immigrée au Canada et en Australie, et environ un quart aux États-Unis. La mobilisation rapide des diasporas de par le monde au lendemain de la catastrophe atteste du potentiel d'assistance des migrants dans les situations d'urgence. Et au-delà de cette première constatation, on peut y voir la démonstration éclatante des vastes ressources économiques que les diasporas sont en mesure de mobiliser et – pour autant que cela puisse se faire dans un cadre approprié – d'appliquer à des objectifs viables de développement dans leurs pays d'origine.

Les travailleurs migrants : victimes anonymes et oubliées

Bon nombre des victimes du tsunami étaient des migrants. Dans les opérations de sauvetage et de secours, cependant, ceux-ci venaient bien après les touristes étrangers et les nationaux des différents pays touchés par la catastrophe. Selon des informations parues dans la presse en provenance de Thaïlande, des milliers de travailleurs originaires du Myanmar vivaient dans la région touristique de Phang Nga, aujourd'hui complètement détruite, où ils exerçaient leur activité essentiellement sur des chantiers de construction et dans le secteur de la

pêche. Selon l'Association professionnelle des juristes de Thaïlande, plus de 100.000 immigrés du Myanmar exerceraient actuellement une activité dans le sud de la Thaïlande, alors que 7.000 seulement sont effectivement enregistrés.²

Très peu d'informations ont filtré à propos de ces travailleurs migrants du Myanmar, presque totalement oubliés.³ Ceux-ci étaient particulièrement exposés dans la mesure où ils vivaient dans des abris de fortune de fabrication très légère, là où le tsunami a tout dévasté. Étant donné que la Thaïlande et le Myanmar n'ont pas d'accord régissant le recrutement de main-d'œuvre immigrée, les migrants sont exposés au risque d'exploitation et doivent s'en remettre à des intermédiaires privés pour trouver un emploi. Sur le marché thaïlandais du travail, ils occupent les marches les plus basses.

D'aucun ont dit qu'une partie de ces migrants pourraient avoir été reconduits à la frontière. D'autres auraient demandé de l'aide pour rentrer chez eux. Ainsi, immédiatement après la catastrophe, 600 travailleurs survivants du Myanmar ont pris contact avec les services d'immigration pour pouvoir rentrer dans leur pays. Ces travailleurs auront vraisemblablement besoin d'une aide à la réintégration à leur retour. Cependant, la majeure partie de l'assistance va aux pays qui ont été directement frappés par le tsunami.

Pour ceux des immigrés qui se trouvent encore en Thaïlande, l'obtention d'une aide de longue durée s'avère difficile. Les migrants craignent les arrestations, la discrimination ou l'expulsion.

1. <http://smh.com.au/articles/2004/12/29/1103996615213.html?oneclick=true>

2. The Star Online. Thousands of Myanmar migrants are the forgotten Tsunami victims (Des milliers de migrants du Myanmar sont les victimes oubliées du tsunami). 3 janvier 2005.

3. Ibid.

Retour des migrants en situation irrégulière

On observe également des signes donnant à penser que le tsunami pourrait avoir des répercussions sur les politiques des pays en matière de migration irrégulière et de retour. Par exemple, la Malaisie a renoncé pour l'instant à procéder à l'expulsion massive de migrants en situation irrégulière vers les pays frappés par la catastrophe. Les Indonésiens constituent la majeure partie des travailleurs immigrés clandestins en Malaisie, dont le nombre total est estimé à 1 million, un grand nombre de ces travailleurs indonésiens étant originaires de la province d'Aceh, qui a subi les assauts les plus violents du tsunami. Attirés par les emplois dans la construction, les plantations et l'industrie des services, des nationaux d'autres pays tels que l'Inde, les Philippines et le Bangladesh travaillent illégalement en Malaisie. Le Premier Ministre, Abdullah Badawi, a annoncé que l'amnistie devant expirer le 31 décembre 2004 avait été différée jusqu'à la fin de février 2005.⁴ Le Ministre de l'Intérieur, Azmi Khalid, a récemment informé la BBC que, pour l'heure, les autorités malaisiennes se bornaient à vérifier les documents et à conseiller aux travailleurs clandestins de quitter le territoire.

D'autres Etats ont suspendu le rapatriement de demandeurs d'asile déboutés vers des pays frappés par le tsunami. Le 12 janvier 2005, le HCR a recommandé que tous les pays suspendent, dans un premier temps pour une période de 3 mois, tous les rapatriements forcés à destination des régions concernées du Sri Lanka, de l'Indonésie, de l'Inde et de la Somalie.⁵ L'Office fédéral suisse des migrations a fait savoir que l'expulsion des demandeurs d'asile déboutés originaires du Sri Lanka, d'Inde et de Somalie était ajournée jusqu'à nouvel ordre.⁶ Le Gouvernement canadien a lui aussi décidé de surseoir à l'expulsion de quelque 4.000 ressortissants du Sri Lanka, des Maldives, des Seychelles, d'Inde, d'Indonésie et de Thaïlande. Le Gouvernement des Etats-Unis a provisoirement mis fin à l'expulsion des ressortis-

sants du Sri Lanka et des Maldives, les autorisant à rester sur le territoire des Etats-Unis jusqu'au 7 avril 2005. Les immigrés ayant un casier judiciaire vierge et originaires d'autres pays touchés par la catastrophe seront autorisés à soumettre une demande en vue de rester aux Etats-Unis. Le Département Citoyenneté et Immigration des Etats-Unis vérifiera en outre les options envisageables pour permettre aux étudiants des pays concernés de travailler et de séjourner aux Etats-Unis au bénéfice d'un régime de protection temporaire, même s'ils se trouvent illégalement sur le territoire.⁷ Il sera intéressant de voir si cette approche plus souple des modalités de renvoi aura un effet à plus long terme sur les politiques de retour en direction de l'Asie, et si on prêtera davantage attention aux conditions économiques qui attendent les rapatriés dans leur pays d'origine.

Réinstallation des victimes

Un certain nombre de pays d'immigration traditionnels ont ajusté leurs politiques d'immigration et de délivrance de visas de façon à ce que les victimes du tsunami soient plus facilement autorisées à s'y rendre. Ainsi, le Gouvernement canadien a annoncé qu'il faciliterait les formalités d'immigration pour les victimes ayant de la parenté au Canada, pour autant que leur demande soit déjà parvenue aux services canadiens. A ce jour, ceux-ci ont accordé un traitement plus rapide à 1.000 victimes du tsunami bénéficiaires du statut d'immigrant admis.⁸ En outre, le Département de l'immigration s'est engagé à écourter la procédure applicable aux citoyens canadiens et aux résidents permanents désireux de parrainer des membres de leur famille se trouvant dans les zones dévastées.⁹ Les services canadiens d'immigration ont en outre rencontré 12 groupes dont les régions d'origine ont été dévastées par le tsunami, afin d'entendre ce qu'ils avaient à dire. A Toronto, un petit groupe de fonctionnaires des services d'immigration a rencontré des membres des communautés sri-lankaise, indienne, indonésienne et somalienne afin de déterminer le rôle de ces communautés dans la perspective

des efforts d'assistance à déployer pour réinstaller les populations. L'Australie accorde elle aussi une priorité élevée au traitement des visas temporaires accordés aux victimes et réserve aux demandes dont elle a déjà été saisie un traitement plus rapide.¹⁰ Néanmoins, peu après la catastrophe et en dépit des offres de réinstallation qui avaient été faites, l'Ambassadeur d'Indonésie en Australie, Imron Cotan, a rejeté l'offre australienne d'accueillir des réfugiés des régions touchées par le tsunami, dont la province d'Aceh. Il a exprimé l'avis que ce ne serait pas leur rendre service que de les emmener en Australie, estimant que le style de vie différent, le dépaysement et la non-connaissance de la langue ne pourraient qu'ajouter à leur détresse.¹¹

Tous ces exemples attestent de la volonté des pays d'ajuster leurs politiques d'immigration en faveur des personnes ayant des membres de leur famille outre-mer, ou des orphelins ou des derniers survivants d'une famille. Une procédure d'immigration facilitée ou l'émission de visas temporaires ne constitue que la première étape. Les victimes du tsunami réinstallées à l'étranger devront bénéficier d'une assistance spéciale avant leur départ mais aussi à leur arrivée dans le pays d'accueil pour pouvoir prendre un nouveau départ dans la vie et se faire une place dans leur pays d'adoption.

Trafic d'enfants

Le tsunami a laissé des milliers d'enfants orphelins ou séparés de leur famille. L'UNICEF a mis en garde contre les risques majeurs de malnutrition, de maladie et de traite auxquels étaient exposés ces enfants survivants.¹² John Budd, porte-parole de l'UNICEF en Indonésie, a confirmé le cas d'un enfant ayant été victime d'un trafic qui l'a amené de la province d'Aceh à la ville proche de Medan. Un certain nombre de cas non confirmés d'enfants emmenés par des trafiquants en Malaisie et à Jakarta ont également été signalés. En outre, l'UNICEF a eu connaissance d'un message SMS ayant largement circulé en Asie et proposant 300 enfants orphelins d'Aceh à la vente.¹³

4. <http://news.bbc.co.uk/2/hi/asia-pacific/426281.stm>

5. <http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/rsd/rsddocview.pdf?CATEGORY=RSDLEGAL&id=41e653294>

6. www.bfm.admin.ch, 21.1.05

7. http://www.asianewsnet.net/level3_template1.php?l3sec=4&news_id=34334

8. <http://www.theglobeandmail.com/servlet/ArticleNews/TPStory/LAC/20050108/TSSGRO08/TPNational/>

9. www.cbc.ca/storyview/AOL/canada/national/2004/12/30/sgro-tsunami041230.html

10. www.abc.net.au/news/newsitems/200501/s1276007.htm

11. Ibid.

12. www.hindustannews.com/news/181_1183568,001301540000.htm

13. <http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/asia-pacific/4145591.stm>

En réponse, l'UNICEF a mis sur pied un système d'enregistrement dans la province d'Aceh pour tous les orphelins et les enfants séparés de leur famille. Les gouvernements indonésiens et sri-lankais ont également promulgué l'interdiction de toute adoption d'enfant et les déplacements d'enfants de moins de 16 ans non accompagnés de leurs parents.¹⁴

Il est essentiel de mettre au point des mesures de lutte contre la traite s'accordant avec la situation qui règne sur place – notamment des campagnes d'information destinées à sensibiliser les survivants et les travailleurs humanitaires à ce problème –, ainsi qu'un système d'enregistrement des enfants. Les spécialistes de la lutte contre la traite de l'OIM ont activement évalué la situation sur place dans le cadre des opérations générales d'urgence de l'Organisation. A ce jour, les cas confirmés de traite restent très peu nombreux, mais les autorités doivent rester en alerte car les populations victimes du tsunami sont des proies faciles pour les trafiquants. Les activités de prévention de la traite et de protection que continuent de déployer l'OIM en Asie sont d'ores et déjà davantage centrées sur celles des régions du continent qui ont été directement touchées par le raz-de-marée.

Déplacements internes et migrations internationales

Enfin, des dizaines de milliers de personnes ont été forcées de quitter leur lieu de résidence habituel. Elles ont ainsi perdu leur logement et leurs moyens d'existence. Il est probable qu'un certain nombre de ces déracinés décident de saisir leur chance ailleurs à moins que des mesures adéquates et prises en temps opportun ne permettent de reconstruire leur communauté. Il n'y a pas toujours de lien direct entre les déplacements internes et les migrations internationales, mais les premiers peuvent être l'étape qui précède ces dernières. Comme les voies d'émigration légale restent limitées, il existe un risque que les survivants du tsunami ne viennent grossir les rangs de la migration irrégulière en Asie et au-delà. Cela veut dire que ceux qui sont en charge de la formulation de politiques de développement dans les régions touchées par le tsunami devront être alertés aux effets migratoires possibles de leurs programmes dans les années à venir.

Frank Laczko, OIM Genève

14. www.channelnewsasia.com/stories/afp_asiapacific/view/125835/1/html, http://news.bbc.co.uk/2/hi/south_asia/4152257.stm



Scènes de dévastation dans les rues de Banda Aceh au lendemain du tsunami

La participation au vote des Iraquiens expatriés :

Une élection démocratique sur une échelle véritablement mondiale

Dans le cadre du processus de renouveau en Iraq, des élections démocratiques ont eu lieu en janvier 2005. Agissant selon les termes d'un mémorandum d'accord conclu avec la Commission électorale indépendante de l'Iraq, l'OIM a permis à un grand nombre d'Iraquiens vivant hors de leur pays de s'inscrire et de voter. La participation au vote depuis l'étranger a ainsi été organisée dans 14 pays, où un total de près d'1,2 million d'Iraquiens étaient susceptibles d'exprimer leur suffrage. Au terme de l'opération, soit neuf jours après le début des enregistrements et au terme de trois jours de scrutin, un total de 265.148 Iraquiens avaient ainsi fait connaître leurs préférences pour un Iraq nouveau et démocratique.

Jamais encore auparavant les Iraquiens n'avaient été consultés sur l'avenir de leur pays. Durant les phases d'enregistrement et de vote, les scènes de réjouissance ont été monnaie courante dans de nombreux bureaux de vote, les électeurs laissant exploser leur joie à l'occasion de leur toute première expérience électorale. Il reste encore à tirer les leçons de ce programme en recueillant les avis et observations de tous ceux qui ont pris part à son organisation, mais d'ores et déjà, l'OIM est heureuse d'avoir pu permettre aux Iraquiens du monde entier de prendre part à une élection démocratique concernant leur pays d'origine et d'avoir suscité l'espoir d'un meilleur avenir en Iraq.

A la fin d'octobre 2004, des experts de l'OIM spécialisés dans la tenue d'élections internationales se sont rendus à Bagdad à la demande des Nations Unies pour s'entretenir avec les membres de la Commission électorale indépendante de l'Iraq concernant la faisabilité d'une participation des Iraquiens exilés à l'élection de l'Assemblée nationale transitoire.

Trois mois plus tard, plus d'un quart de million d'Iraquiens exprimaient leur suffrage dans 36 bureaux de vote répartis sur 14 pays du monde entier, de Sydney à Londres et de Los Angeles à Téhéran.

Des programmes de participation à un processus électoral depuis l'étranger ont été mis en œuvre dans d'autres situations apparues au lendemain d'un conflit, là où un pourcentage important de la population avait fui une situation humanitaire ou politique difficile dans son propre pays. L'OIM s'active dans ce domaine depuis près d'une décennie, et a ainsi organisé des programmes similaires pour la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo, le Timor-Leste et plus récemment l'Afghanistan.

Après avoir pris note des options et des risques de l'opération, la Commission électorale indépendante de l'Iraq a décidé qu'en raison du caractère de cette élection et du fait qu'une bonne partie de la diaspora avait fui le régime bassiste, il importait que celle-ci puisse prendre part à la première consultation démocratique du pays le 30 janvier 2005. Etant donné la très grande dispersion de la diaspora iraquienne, cette entreprise promettait d'être l'opération la plus coûteuse de ce type jamais mise sur pied.

Le 11 novembre 2004, la Commission électorale indépendante a signé un mémorandum d'accord avec l'OIM, autorisant l'Organisation à mettre sur pied le programme en question.

L'engagement initial du programme : négociations et considérations démographiques

Au cours des premières semaines qui ont suivi la délivrance du mandat, le programme a rapidement établi ses quartiers à Amman (Jordanie) et déployé des équipes chargées d'ouvrir des bureaux et

d'entreprendre des négociations avec les gouvernements dans les 14 pays identifiés par la Commission électorale indépendante comme devant faire l'objet de l'opération : l'Allemagne, l'Australie, le Canada, le Danemark, les Emirats arabes unis, les Etats-Unis, la France, l'Iran, la Jordanie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Suède, la Syrie et la Turquie.

Il s'est agi en tout premier lieu d'obtenir l'accord des gouvernements concernés quant à la réalisation du programme. Cela supposait d'obtenir l'appui nécessaire des autorités locales et nationales pour les questions liées à la sécurité et à l'admission en franchise de douane du matériel électoral, de même que pour la vérification des informations démographiques. Les responsables du programme devaient également obtenir des garanties selon lesquelles les informations sensibles concernant les électeurs inscrits seraient protégées.

Le premier accord formel a été finalisé le 9 décembre 2004, avec la signature par le Danemark d'un mémorandum d'accord conclu avec les responsables du programme. Les négociations ont avancé à un rythme différent selon les pays, certains d'entre eux exprimant des inquiétudes notamment au sujet de la sécurité et du statut légal des électeurs inscrits. En dépit de quelques obstacles qui ont fait pendant un temps planer le doute quant à la faisabilité du programme dans l'ensemble des 14 pays, au 2 janvier 2005, chacun de ceux-ci avait donné son accord à la tenue du programme.

Des données démographiques ont également dû être réunies avant que les opérations puissent réellement être engagées. Il fallait disposer d'une estimation précise de la population iraquienne dans chaque pays pour pouvoir ouvrir des bureaux au

bon endroit et s'assurer qu'ils soient correctement dimensionnés. De telles données n'étaient pas faciles à réunir et, dans certains endroits, elles étaient pratiquement inexistantes. Avec l'appui des gouvernements concernés et à l'issue de réunions avec des représentants des diverses organisations de la société civile iraquienne, les responsables du programme ont pu se faire une idée de la diaspora iraquienne dans les 14 pays. Il a ainsi été estimé que ceux-ci avaient accueilli au total plus de 2 millions d'Iraquiens et qu'un maximum d'1,2 million d'entre eux remplissaient les conditions pour voter.

L'enregistrement des électeurs

Pour pouvoir prendre part à la première élection à l'Assemblée nationale transitoire, les Iraquiens devaient préalablement s'inscrire et apporter la preuve qu'ils étaient en droit de voter. Pour avoir ce droit, ils devaient prouver leur identité et leur nationalité iraquienne, et attester être nés au plus tard le 31 décembre 1986.

Le 17 janvier 2005, soit 67 jours après la signature du mémorandum d'accord avec la Commission électorale indépendante, 74 centres ont ouvert leurs portes dans 36 villes en vue de l'enregistrement des électeurs. La période d'enregistrement a finalement dû être prolongée de deux journées supplémentaires, ce qui a permis à 280.303 Iraquiens de s'inscrire.

En l'espace de 67 jours seulement, les responsables du programme ont recruté, formé et déployé 7.000 agents, dont près de 90 % d'Iraquiens. Comme c'est toujours le cas dans un processus embryonnaire, des adaptations ont dû être apportées à mesure que des problèmes survenaient au cours de la mise en œuvre. Tous ces problèmes ont été résolus en temps opportun et n'ont donc pas eu de répercussions sérieuses sur la phase d'enregistrement. Parmi ceux-ci, il faut notamment citer l'absence de pièces officielles recevables, la difficulté d'accéder à des besoins particuliers et les tentatives d'inscription par procuration.

Ahmed Saber, un Iraquien expatrié en Australie, a exprimé en ces termes l'enthousiasme que suscitait en lui la perspective de voter pour la première fois : « Ma femme et moi sommes venus de Brisbane. Nous avons parcouru un millier de kilomètres juste pour nous inscrire. Nous retournons chez nous aujourd'hui et nous serons de nouveau à Sydney pour les élections. Nous sommes prêts à revenir une troisième fois si nécessaire ! C'est la toute première fois que nous pouvons voter et je ne veux pas rater cette chance d'exprimer mes choix pour l'avenir de mon pays ! ».

« Aujourd'hui, je me suis inscrit pour prendre part à un événement historique. J'en ai encore des frissons. Je ne suis pas prêt d'oublier cette expérience. Peu importe que les avis des Iraquiens concordent ou divergent sur ce qui s'est passé ces dernières années, ce qui compte à présent c'est l'avenir de notre pays et la prospérité du peuple iraquien », nous a déclaré George, un expatrié iraquien résidant au Canada.

Le scrutin

Dès 7 heures du matin (heure locale), le 28 janvier à Sydney (Australie), le premier vote a été exprimé dans le cadre de la première élection depuis la chute du régime de Saddam Hussein. Trois jours plus tard, à la fermeture du dernier bureau de vote à Los Angeles, un total de 265.148 Iraquiens, soit 93,6 % des votants inscrits à l'étranger, avaient pu exprimer leur suffrage grâce au programme mis sur pied par l'OIM. La consultation avait finalement dû être organisée dans un plus grand nombre d'endroits qu'initialement prévu. Elle s'est tenue dans 75 bureaux répartis sur 36 villes dans les 14 pays concernés.

« Je ne suis pas allée en Iraq depuis 20 ans. De voir tout ce matériel électoral, d'entendre parler des élections et de savoir que nous avons à présent le droit d'y prendre part, c'était un peu comme d'être en Iraq ! C'était comme si ma patrie venait à moi », commentait ravie une Iraquienne de Turquie.

« J'ai quitté Najaf il y a 25 ans, laissant derrière moi deux fils assassinés. Je n'y suis jamais retourné car je n'aurais pas supporté cette épreuve. Trois de mes autres fils sont à Londres et deux autres encore à Paris. Eux aussi sont allés s'inscrire, comme l'ont fait tous les membres de notre famille aujourd'hui dispersée. Ces élections m'offrent la chance de renouer avec ma vie passée. Je retournerai chez moi car je veux mourir dans mon pays » nous a assuré Agi Assum, un Iraquien de 79 ans vivant en Iran.

Les bureaux de vote ont vécu trois journées festives durant le scrutin : il n'était pas rare de voir les électeurs danser et pleurer de joie dans les bureaux ou à l'extérieur de ceux-ci. Bon nombre d'Iraquiens sont venus voter en costume traditionnel accompagnés des membres de leur famille, et les instants pendant lesquels ils exprimaient leur suffrage étaient empreints d'une grande émotion.

« Je suis au Royaume-Uni depuis 26 ans maintenant et je ne suis jamais retournée en Iraq. Cette élection à l'Assemblée nationale m'apparaît comme la réalisation d'un rêve après toutes ces années. Je m'appête à voter pour une nouvelle

génération iraquienne, pour une société pacifique et démocratique. Cela va être une grande fête, comparable à l'Aïd ou à Noël ! » nous a assuré Kassim du Pays-de-Galles (Royaume-Uni).

Le scrutin s'est déroulé sans aucun retard, sans problème de procédure ni incident de sécurité. Cette opération a donné à plus d'un quart de million d'Iraquiens expatriés l'opportunité de faire accomplir à leur pays ses premiers pas dans la démocratie.

Au lendemain de la consultation

A l'issue du dernier jour de vote, tous les bulletins ont été rassemblés dans des centres locaux de dépouillement mis en place dans chacune des villes où s'était tenu le scrutin. Le décompte des voix a été effectué et des résultats provisoires ont été établis. Le 3 février, soit deux jours avant la date limite, les responsables du programme ont fait connaître ces résultats provisoires à la Commission électorale indépendante de l'Iraq en vue de leur vérification finale et de leur authentification.

La campagne d'éducation des électeurs

Grâce à des campagnes massives de sensibilisation, les responsables du programme de participation des Iraquiens expatriés aux élections en Iraq ont réussi à informer les Iraquiens du monde entier de leurs droits d'électeur. Ces campagnes d'information et d'éducation ont pris la forme de programmes télévisés et radio-diffusés, d'annonces dans les journaux, de communications par voie d'affichage, de réunions avec des groupes locaux de la communauté iraquienne, ainsi que de distributions de brochures et d'affichettes.

Pour pouvoir répondre aux questions de la diaspora iraquienne concernant l'enregistrement et le scrutin, un centre d'information des électeurs a vu le jour. Ce pôle d'information a offert aux Iraquiens du monde entier un lien direct avec le programme durant toute la phase d'enregistrement et de vote. Des contacts pouvaient être pris par téléphone, par envoi de SMS ou par courrier électronique. Un site Internet a également été ouvert (www.iraqocv.org) pour donner des informations et des détails aux électeurs, à la presse et à toute autre partie intéressée.

Le programme de l'OIM a permis de nouer des contacts solides avec la com-

Une Iraquienne vivant en Turquie prend connaissance des indications sur la manière de voter avant de déposer son bulletin dans un bureau de vote d'Istanbul, le 28 janvier 2005.



munauté iraquienne dans les 14 pays concernés. Des leaders expatriés et d'autres représentants de la communauté iraquienne ont été consultés sur diverses questions touchant à la conduite du programme afin de garantir une participation aussi large que possible.

Les observateurs et les médias

La plupart des bureaux de vote ont constaté un grand intérêt et une présence active à la fois de la classe politique et des groupes d'observateurs. Au total, 59 groupes d'observateurs internationaux (dont 51 missions diplomatiques) et 120 organisations d'observateurs nationaux avaient été accrédités pour accompagner le processus dans l'ensemble des 14 pays.

Les équipes mixtes de contrôle de la Commission électorale indépendante de l'Iraq et des Nations Unies, constituées chacune d'un moniteur de la Commission indépendante et d'un spécialiste des Nations Unies en élections internationales étaient présentes dans chaque bureau de vote et ont donc pu surveiller les inscriptions et le scrutin du début jusqu'à la fin.

Plus de 2.800 personnes représentant quelque 1.200 agences de presse s'étaient inscrites pour assister au processus. Les responsables du programme ont mené une campagne intensive auprès des médias durant tout le scrutin, informant les électeurs et les représentants des médias sur les procédures de vote. Toutes les missions de pays de l'OIM ont activement engagé les médias locaux et internationaux à les informer de l'avancement

du processus dans les différents bureaux de vote.

La participation des votants

L'ampleur de l'engagement et de la participation des diasporas dans une élection est influencée par un ensemble complexe de considérations qui vont du sentiment d'appartenance à son propre pays au niveau de conscience civique et politique existant au sein de la diaspora, en passant par des questions de protection des données. Dans le contexte actuel, les préoccupations sécuritaires ont eu un effet de douche froide sur bon nombre d'électeurs potentiels. Ces considérations complexes, avec d'autres contraintes évidentes telles que l'emplacement géographique des bureaux d'inscription et de vote – bien que choisi de façon à rendre les choses plus faciles pour la majorité des Iraquiens expatriés –, ont pesé sur le degré de participation des Iraquiens expatriés au programme.

Si l'on retient que les Iraquiens expatriés en droit de voter représentaient une population d'environ 1,2 million de personnes, la participation de près d'un quart de million de votants correspond à 22 % de l'ensemble des électeurs potentiels. En comparaison du niveau type de participation des expatriés à des élections, qui est de 10 %, ce taux de 22 % est un résultat très positif.

Au final

Avec un taux de participation des inscrits de 93,6 %, pratiquement aucun

incident lié à la sécurité et seuls quelques problèmes opérationnels mineurs, le scrutin mis sur pied par le programme de l'OIM pour la participation à l'élection de l'Assemblée nationale transitoire aura complété avec succès le processus électoral organisé sur le territoire de l'Iraq.

Le niveau de participation atteste d'un intérêt considérable pour le processus électoral au sein de la communauté iraquienne expatriée et revêt une grande importance politique. Des centaines de milliers d'Iraquiens jusque là tenus à l'écart de leur patrie, persécutés et peu désireux de rentrer au pays ont eu l'occasion de s'exprimer sur l'avenir de celui-ci. C'est un espoir et un rêve que partagent bon nombre de ceux qui ont exprimé leur suffrage. Il a été rendu compte d'innombrables cas d'Iraquiens, jeunes et vieux, qui ont parcouru des distances considérables pour aller s'inscrire. Des autocars spécialement affrétés pour amener des expatriés de Hongrie en Allemagne et du Liban en Syrie ont apporté la preuve de l'importance que revêt ce processus pour un grand nombre d'Iraquiens.

De nombreux messages et lettres de remerciements émanant d'Iraquiens disséminés à la surface du globe sont venus souligner l'importance accordée à cet événement durant toute la période des élections. L'OIM est heureuse d'avoir pu jouer un rôle dans ce processus historique.

Sarah Tosh et Drew Hyslop
OIM Amman



Des Iraquiens de Jordanie participent fièrement au scrutin organisé depuis l'étranger.



« J'ai quitté l'Iraq en 1995 pour la Syrie, la Jordanie, l'Allemagne et finalement le Royaume-Uni. C'est la première fois de ma vie que je peux voter, et je n'ai pas de mots pour décrire la joie que j'ai ressentie lorsque j'ai appris que les Iraquiens en exil auraient le droit de voter. Pour la première fois de ma vie, je suis en mesure de voter pour des personnes dont je pense qu'elles pourront me représenter, des personnes qui ont la capacité de reconstruire un Iraq démocratique. » – Mohammed Al-Khiat, Portsmouth

« Je suis véritablement très heureux. Des choses tellement tristes se sont produites dans mon pays. Il est rare que nous Iraquiens ayons quelque chose dont nous puissions nous glorifier, quelque chose qui nous permette d'avoir le sourire. J'espère que ceci marquera une nouvelle ère. » – Maaksoud Muayed, Syrie



« Je me suis marié en Iran, mes trois fils sont nés ici, mais je me sens toujours Iraquien. Je veux voter pour mon pays, c'est mon devoir ! Je veux voir naître un nouvel Iraq. Ensuite, je retournerai chez moi. » – Ali, Iran



« Je me trouve maintenant depuis 26 ans en Grande-Bretagne et je ne suis jamais retourné en Iraq. Cette élection à l'Assemblée nationale est comme la réalisation d'un rêve après toutes ces années. Je vais voter pour une nouvelle génération iraquienne, pour une société pacifique et démocratique. Ce sera une très grande fête, comme l'Aïd ou Noël ! » – Kasim Murthada, communauté iraquienne du Pays de Galles

« L'encre dont mon index est encore imprégné est pour moi un témoignage de liberté ... je ne pensais pas vivre assez longtemps pour jouir de ce moment. » – Kassim Abood, Australie

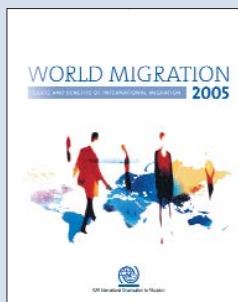


« Je vis au Royaume-Uni depuis 10 ans. Pour moi qui en suis si éloignée, exprimer mon vote à l'occasion de cette élection n'est qu'une modeste façon de marquer ma solidarité avec mon pays. J'ai un oncle en Iraq qui préside un comité local d'élection dans un quartier de l'ouest de Bagdad. Ils s'efforcent d'encourager les gens à voter et à assurer autant que possible la protection des votants sur place. Cela me rend très fière de mes compatriotes, qui mènent un dur combat quotidien, et je suis impatiente de voir ce processus aller à son terme et réussir. » – Ansam Al-Soltan, Portsmouth

« Ne pensons pas à une issue positive des élections à ce stade. Ce qui compte, c'est d'aller au bout du processus. A l'époque de Saddam, nous avions uniquement le droit de cocher la case en regard du mot « oui ». Si on ne le faisait pas, on mettait sa vie en danger. Que cela nous encourage à tirer le maximum de cette élection. » – Saadia Ali Saleh, Londres

World Migration 2005

Vers quel pays les gens émigrent-ils de nos jours et pourquoi ? Quelles répercussions cela a-t-il sur l'économie des pays en développement et des pays industrialisés ? Et à quels problèmes clés les décideurs sont-ils confrontés dans les pays d'origine, de destination et de transit des migrants ?



World Migration Report 2005, la publication bisannuelle phare de l'OIM, mettra surtout l'accent sur les aspects économiques des migrations internationales : leurs coûts et leurs avantages.

Au travers des contributions des principaux experts mondiaux dans ce domaine, le rapport présentera les dernières tendances de la migration internationale, ainsi qu'un aperçu, à l'échelle régionale, de l'évolution migratoire en Afrique, aux Amériques, en Asie et en Europe.

Disponible en langue anglaise en mai 2005
500 pages – US\$ 80 – ISBN 92-9068-209-4

Nouveaux titres!**Essentials of Migration Management for Policy Makers and Practitioners**

Cet ouvrage est un outil d'apprentissage, écrit dans une langue accessible et donnant un aperçu des éléments clés de la gestion des migrations internationales. Les auteurs ont voulu en faire un cadre interactif précis de référence et d'information sur les dynamiques, les politiques et les tendances de la migration contemporaine. Ce manuel en trois volumes qui vise à élargir les connaissances et à faciliter le travail des décideurs gouvernementaux, des praticiens, des universitaires, des organisations et des membres du personnel de l'OIM, est adapté à une étude autonome.

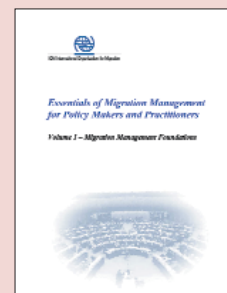
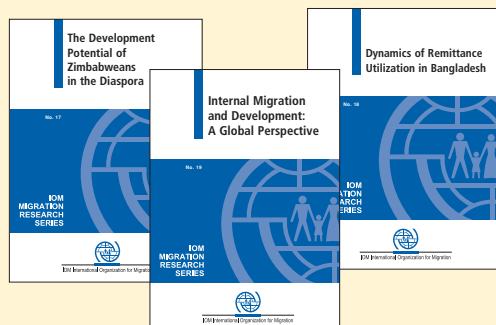
L'ouvrage est constitué de 32 chapitres consacrés à la question migratoire. Chaque chapitre se compose d'objectifs d'apprentissage, d'études de cas, d'un guide permettant de transposer les différentes questions traitées dans des situations spécifiques, ainsi que d'une liste d'ouvrages utiles.

A paraître en juin 2005 – US\$ 120 – ISBN 978-92-9068-214-1

Vol. 1 – Migration Management Foundations – ISBN 978-92-9068-215-8

Vol. 2 – Developing Migration Policy – ISBN 978-92-9068-216-5

Vol. 3 – Managing Migration – ISBN 978-92-9068-217-2

**Migration Research Series**

No 17 – The Development Potential of Zimbabweans in the Diaspora: A Survey of Zimbabweans Living in the UK and South Africa (96 pages – US\$16 – ISSN 1607-338X)

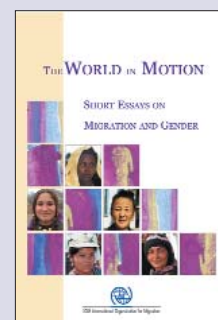
No 18 – Dynamics of Remittance Utilization in Bangladesh (96 pages – US\$16 – ISSN 1607-338X)

No 19 – Internal Migration and Development: A Global Perspective (80 pages – US\$16 – ISSN 1607-338X)

The World in Motion: Short Essays on Migration and Gender

Cet ouvrage en anglais explore le phénomène migratoire en s'attardant sur des anecdotes passées et présentes, telles qu'elles ont été vécues par des femmes. Il présente un ensemble de perceptions préliminaires mais communes de questions revêtant une importance pour les femmes migrantes et pour leurs défenseurs, et décortique les expériences vécues par les femmes au travers de plusieurs thèmes essentiels: la migration de main-d'œuvre, les rapatriements de fonds, la traite, l'immigration et l'identification. Il aborde en outre différents thèmes tels que le viol et l'excision, à savoir des questions d'importance centrale pour l'intégration à la fois des femmes contraintes à l'émigration par des trafiquants et de celles appelées à se trouver confrontées à des normes culturelles différentes des leurs. Pour les étudiants et les praticiens de la migration, cet ouvrage peut aider à mieux comprendre les expériences et les besoins de milliers de femmes qui se retrouvent un jour transplantées dans un autre pays, en l'ayant choisi ou non.

2004 – ISBN 92-9068-228-8 – 115 pages – couverture souple – US\$ 20.00



La liste des publications de l'OIM est disponible en ligne à l'adresse Internet suivante :

<http://www.iom.int>

Les publications de l'OIM sont à commander à l'adresse suivante :

Organisation internationale pour les migrations, Unité recherche et publications

17 route des Morillons, CH-1211 Genève 19, Suisse

Tél : +41.22.717 91 11, Fax : +41.22.798 61 50, E-mail : publications@iom.int

Il est en outre possible de se procurer les publications de l'OIM dans les bureaux de vente des Nations Unies :

E-mail : unpubli@unog.ch (Genève) ou publications@un.org (New York)